

La situation au Gabon

#Fait du jour

Transcription

Extrait du *Journal en français facile* du 5 septembre 2016

Sylvie Berruet :

La situation au Gabon : le ministre de la Justice et deuxième vice-premier ministre, Séraphin Moundounga, annonce qu'il démissionne.

Edmond Sadaka :

« Je prends congé du Parti démocratique gabonais » (le parti au pouvoir), a déclaré dans un premier temps le ministre à la télévision d'opposition TV+. Une annonce confirmée ensuite au micro de l'envoyé spécial de RFI à Libreville, Sébastien Németh.

Le ministre démissionnaire dit avoir constaté notamment que « du côté du pouvoir, on n'apporte pas de réponse à la préoccupation de la nécessaire garantie de la paix », fin de citation.

Ce départ intervient alors que le pays connaît de sérieux troubles depuis l'annonce de la réélection du président sortant Ali Bongo en milieu de semaine dernière.

Sylvie Berruet :

Au total après l'annonce des résultats la semaine dernière, quelque 1 000 personnes ont été arrêtées, dont environ 800 à Libreville.

Edmond Sadaka :

Et ce lundi, des personnes se sont rendues de manière spontanée devant le tribunal de la capitale pour en savoir plus sur le sort de leurs proches.

De son côté, le pouvoir veut se montrer ferme vis à vis de ceux qui ont causé les troubles de ces derniers jours.

Sur place, Sébastien Németh.

Sébastien Németh :

C'est toute une série de véhicules de la gendarmerie qui a déposé dans la journée les personnes interpellées durant les violences post-électorales. Selon une source, ces prisonniers ont été entendus par le procureur de la République. La plupart auraient été pris lors de l'assaut donné sur le QG de Jean Ping.

Sauf que voilà, environ 200 personnes s'étaient réunies devant le bâtiment : des familles réclamant de voir leurs fils, frère, sœur, nièce, père arrêtés. Ces familles ne savent toujours pas où sont leurs proches et parfois ne savent même pas s'ils sont vivants.

Une journée forte en émotion et en colère aussi, envers les militaires notamment gardant le tribunal. Les parents hurlaient aux forces de l'ordre de relâcher ces innocents, criant qu'ils ne sont pas des casseurs ou des pilleurs, qu'il faut respecter les droits de l'homme.

Personne n'a eu le droit d'entrer dans l'enceinte du tribunal, frustrant davantage ces familles désespérées, affirmant être maltraitées par la justice.

Un homme a d'ailleurs crié aux soldats : « Vous êtes complices, vous êtes complices ! Arrêtez-nous aussi ! »

Boris Vichith, Sébastien Németh, Libreville, RFI.